

BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION**INITIATIVES ET BONNES PRATIQUES
EN MATIERE DE PREVENTION DE CORRUPTION**

I. POLITIQUES ET PRATIQUES EN MATIERE DE SENSIBILISATION

La politique du BIANCO en matière de sensibilisation des acteurs de la vie citoyenne et du public vise à promouvoir des *attitudes intolérantes à la corruption*. Les séances d'informations et sensibilisation sont principalement orientées vers les changements de comportement et la vulgarisation des pratiques anti-corruption. Les ambitions du Bureau vont au-delà de la sensibilisation. Les efforts ont été essentiellement focalisés, depuis quelques années, à la mobilisation de ces acteurs et du public, surtout les jeunes, à la lutte contre la corruption.

La *politique* de Madagascar en matière de sensibilisation à la lutte contre la corruption est désormais devenue à la fois *proactive et dynamique*. La participation active aux activités de lutte contre la corruption est une condition exigée à toute forme de sollicitation de collaboration et de partenariat avec le BIANCO. Les animations pour la mobilisation des publics cibles sont donc personnalisées en fonction des risques encourus de corruption dans le secteur, de l'identité culturelle et des réalités de terrain. L'*Approche « Recherche -Action »* est appliquée à chaque intervention.

La *déclaration solennelle et en publique des principes d'affaires*, effectuée par les Chambres de Commerce et d'Industrie des Régions de Vakinankaratra et d'Analamanga, représentant les opérateurs du secteur privé et leurs membres consulaires respectifs, lors de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption en Décembre 2009 et 2010, est une bonne pratique pour exprimer la ferme volonté, de la part de ces acteurs, à lutter contre la corruption.

Depuis 2010, le BIANCO s'est lancé dans la mise en place des *Réseaux d'Intégrité et d'Honnêteté* auprès des établissements scolaires de niveau secondaire et universitaire, en tant que dispositifs de mise en application de la politique en Education proactive pour les jeunes. L'opérationnalité de ces réseaux a permis aux jeunes d'apporter leur contribution pour la mise en œuvre des activités de lutte contre la corruption. L'animation et la conduite des activités de mobilisation s'effectuent entre les jeunes du même établissement ; les messages anti-corruption trouvent leur efficacité quand ils viennent de leurs pairs. La participation active de ces jeunes aux activités de lutte contre la corruption est le début de leur prise de responsabilité pour la préparation de leur avenir dans un environnement non entaché de ce fléau.

BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION



BIANCO
BUREAU INDEPENDANT
ANTI-CORRUPTION

Les Sociétés Civiles, le Média, les organisations confessionnelles et religieuses ainsi que les leaders d'opinions ont été également mobilisés pour devenir des *entités relais* du BIANCO en matière d'éducation et de sensibilisation du public, de veille, d'interpellation et de dénonciation des cas et des pratiques de corruption. De nombreuses réalisations ont été déjà effectuées avec ces organismes relais, entre autres, l'édition périodique des articles anti-corruption dans les publications des confessions religieuses, la tenue des séances de sensibilisation à la lutte contre la corruption et à la consécration du mois de novembre 2009 pour les prédications d'anti-corruption au sein de toutes les paroisses FJKM à Madagascar.

L'insertion de la *dimension anti-corruption dans les programmes et les cursus d'études* constitue un volet important dans l'éducation des élèves et des étudiants. C'est une activité de sensibilisation continue, évolutive et permanente pour la promotion de la culture d'intégrité et de l'attitude intolérante à la corruption aux générations futures.

2. SECTEUR PUBLIC ET LA PREVENTION DE LA CORRUPTION : Code de conduite et information du Public

La Prévention de la corruption dans le secteur public concerne principalement la promotion de la culture d'intégrité professionnelle, de transparence et de redevabilité, d'une part, et la mise en application des dispositifs anti-corruption auprès des établissements publics afin de cerner les risques y afférents et d'éradiquer les pratiques de corruption dans les milieux administratifs, d'autre part.

2.1- En ce qui concerne la promotion de la **culture de l'intégrité professionnelle**, le Bureau Indépendant Anti-Corruption a poursuivi :

- ses travaux relatifs à la *vulgarisation du Code de Déontologie de l'Administration et de Bonne Conduite des Agents de l'Etat*, fixé par Décret N° 2003/1158 du 17 Décembre 2003, auprès des ministères et des démembrements de l'Administration dans les Régions et les Districts ;
- ses appuis pour l'élaboration et l'adoption de *code de conduite des agents et du personnel du secteur public*, entre autres, le Ministère de l'Energie et des Mines, l'Administration Judiciaire, l'Administration Pénitentiaire, la Gendarmerie Nationale et les Directions Générales des Douanes, des Domaines et des Services Fonciers, des Impôts, de la Police Nationale, ;
- sa contribution pour la conception et la vulgarisation du brochure portant *l'éthique et la déontologie FJKM* ;
- ses activités d'appui aux entités pour la mise en place et l'opérationnalité des *Cellules d'animation* de code de conduite.

BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION



BIANCO
BUREAU INDEPENDANT
ANTI-CORRUPTION

La promotion de l'intégrité professionnelle et de la culture d'éthique ne se limite pas au niveau de l'Administration Publique, elle concerne également le secteur privé et les organismes non gouvernementaux. Ainsi, sont appuyés par le BIANCO :

- les opérateurs du secteur privé de la Région de Vakinankaratra pour l'élaboration de son *code de conduite des affaires*;
- les Sociétés KRAOMA et DTS pour la formalisation, l'appropriation et la vulgarisation du *code de conduite de leur personnel*.

2.2 – Pour les **dispositifs anti-corruption**, le BIANCO a :

- déployé des efforts pour la mise en place et l'application des *normes et standards des services* auprès des Ministères, des Services Techniques Déconcentrés et des Collectivités Territoriales Déconcentrées. Ces dispositifs comportent principalement le plan de masse et les indications des services et des portes dans le bureau administratif, les informations des usagers sur les procédures, les droits à payer et les prescriptions nécessaires par prestation sollicitée,... ;
- poursuivi ses activités d'*assistance et d'appui aux concours administratifs* en vue de sécuriser les épreuves quant au respect des principes de l'égalité de chances des candidats, de transparence et de crédibilité de l'organisation ;
- lancé avec les partenaires œuvrant dans la bonne gouvernance la finalisation et la mise en application des *approches de Budget Participatif* et de *Redevabilité Sociale* auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées, surtout pour les communes bénéficiaires des redevances et ristournes provenant des grandes entreprises d'exploitation des ressources minières, d'une part, et pour les communes bénéficiaires des financements du Fonds de Développement Local (FDL), d'autre part ;
- procédé à la *revue de système et à l'analyse des procédures* de quelques entités clientes en vue de cerner les risques de corruption et des infractions assimilées. Un *plan d'accompagnement* de chaque entité concernée a été établi pour rendre effective la mise en œuvre des recommandations ainsi formulées pour redresser les dysfonctionnements et pallier aux défaillances pouvant donner lieu à des occasions et à des opportunités favorisant les pratiques de corruption ;
- conçu des *guides de bonnes pratiques* pour :
 - les agents de la circulation et les usagers de la route,
 - les usagers de la douane,
 - les entités organisatrices des concours administratifs.